

## **Le Concours « Ecrits pour la fraternité » Edition 2019**

Nous allons vivre la 5<sup>e</sup> participation de notre académie au concours. La précédente participation a été encourageante et nous souhaitons une montée en puissance avec un thème qui donnera à chacun la possibilité de s'exprimer.

**« L'égalité mes frères n'existe que dans les rêves, mais je n'abdique pas pour autant ».**

*Zebda, Le bruit et l'odeur*

Sous la responsabilité des professeurs, les élèves feront vivre cet idéal d'égalité.

Regarder le monde en toute lucidité, rêver de le rendre meilleur, partager ce rêve, c'est déjà agir sur le monde et rappeler inlassablement que les « *hommes naissent libres et égaux en droits* ».

La liberté de production et de traitement du thème est totale. L'encadrement des enseignants doit se limiter à stimuler et encourager l'expression des candidats quelle que soit la forme des productions. Ce travail d'encadrement nécessaire, est l'assurance d'un rendu de travaux pertinents et de qualité.

Le règlement et tous les éléments nécessaires à la compréhension de l'esprit du concours sont disponibles sur une plaquette d'information accessible sur le site de la LDH nationale.

Vous pourrez toutefois contacter des personnes ressources pouvant assurer des interventions en établissement, selon les demandes.

- **La Ligue des Droits de l'Homme, section Guadeloupe**

Hubert JABOT 0690-56-26-15 (président de la LDH)

Joëlle VERDOL 0590-89-26-55 (membre active)

- **Professeurs référents académiques**

Claudie LATOR 0690-48-04-65 (professeur documentaliste, Lycée Sony RUPAIRE de SAINTE-ROSE).

Oumar OUEDRAOGO, [oumar.ouedrago@ac-guadeloupe.fr](mailto:oumar.ouedrago@ac-guadeloupe.fr) (professeur d'histoire-géographie, Lycée Charles COEFFIN de BAIE-MAHAULT)

Christelle POPOTTE 0690-67-99-25 (professeur d'histoire-géographie, Lycée Raoul Georges NOCOLO de BASSE-TERRE).

Nous vous proposons quelques recommandations pour améliorer la qualité des travaux :

- veiller à la qualité du son et de la captation des images pour les productions audiovisuelles ou musicales,
- veiller à la qualité de la syntaxe et de l'orthographe pour les productions écrites,
- veiller à la qualité du graphisme et à une représentation suffisamment expressive pour les productions artistiques de type dessin ou affiche,
- le diaporama ne peut être considéré comme une œuvre écrite. Cet outil peut être proposé comme support pour des montages visuels légendés,
- si une œuvre est réalisée dans une langue régionale ou étrangère, joindre obligatoirement la traduction française.

Chaque production sera accompagnée de la fiche de participation. Un coordonnateur par établissement peut être nommé. Il a la responsabilité de l'envoi des productions et des fiches de participation. Les productions seront remises directement à la section locale de la Ligue des Droits de l'Homme impérativement au **plus tard le samedi 30 mars 2019**.

Par mail à l'adresse suivante : [ldh971.concours@gmail.com](mailto:ldh971.concours@gmail.com)

**Ou** remis directement pour les productions non numérisées, sur rendez-vous, au siège de la section locale :

**Ligue des Droits de l'Homme de Guadeloupe et Maison de la Citoyenneté**  
Concours « *Ecris pour la Fraternité* »  
16 Rue du Commandant Mortenol  
97100 POINTE A PITRE  
Téléphone : 0690 56 26 15

Le jury de ce concours composé de membres de la Ligue des Droits de l'Homme, d'enseignants et de personnalités de la société civile, appréciera les productions afin de sélectionner les plus pertinentes pour le concours à l'échelle nationale.

Les productions académiques lauréates seront transmises au jury national de la LDH par la section Guadeloupe. Les auteurs des œuvres retenues au national seront invités à recevoir leur prix à Paris. Les frais de déplacement seront à la charge de la LDH.